



Le 8 août, 2018

### Communication à l'intention des fournisseurs du Québec – Programme des SSNA

Les deux articles suivants ont été ajoutés à la grille tarifaire pour les prothèses oculaires :

Description	Code	Autorisation préalable	Lignes directrices suggérées pour le remplacement	Type de changement
Coquille sclérale, gauche	99400802	Oui	3 ans	Ajout
Coquille sclérale, droite	99400803	Oui	3 ans	Ajout

À compter du 17 juillet 2018, les honoraires relatifs aux prothèses oculaires ci-dessous seront modifiés comme suit :

Description	Code	Prix maximum	Type de changement
Ajustement prothèse oculaire, gauche	99401185	325,00 \$	Modification
Ajustement prothèse oculaire, droit	99401205	325,00 \$	Modification
Polissage prothèse oculaire, gauche	99401184	45,00 \$	Modification
Polissage prothèse oculaire, droit	99401204	45,00 \$	Modification
Coquille sclérale, gauche	99400802	1415,00\$	Modification
Coquille sclérale, droite	99400803	1415,00\$	Modification



**DIRECTION DE LA SANTÉ DES PREMIÈRES NATIONS ET DES INUITS  
PROGRAMME DES SERVICES DE SANTÉ NON ASSURÉS**

**GRILLE TARIFAIRE - PROTHÈSES OCULAIRES  
RÉGION DU QUÉBEC**

Prix en vigueur le 28 mai 2018

Description	Code	Autorisation préalable	Lignes directrices suggérées pour le remplacement	Prix
Prothèse oculaire, gauche	99400005	Oui	3 ans	1 015,00 \$
Prothèse oculaire, droit	99400006	Oui	3 ans	1 015,00 \$
Ajustement prothèse oculaire, gauche	99401185	Oui	1 an	405,00 \$
Ajustement prothèse oculaire, droit	99401205	Oui	1 an	405,00 \$
Polissage prothèse oculaire, gauche	99401184	Non	1 an	40,00 \$
Polissage prothèse oculaire, droit	99401204	Non	1 an	40,00 \$